

SOGECLAIR

Société Anonyme au capital de 2.900.000 euros
Siège social : 7, avenue Albert Durand
31700 Blagnac
335 218 269 R.C.S. Toulouse

RESULTATS DU VOTE DES RESOLUTIONS **DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE** **DU 17 MAI 2013**

NOMBRE D' ACTIONS FORMANT LE CAPITAL : 725 000
NOMBRE D' ACTIONS PRISES EN COMPTE : 680.884
NOMBRE D' ACTIONS PRESENTES ET REPRESENTEES : 515.793
NOMBRE TOTAL DE DROITS DE VOTE : 992.495

M. Philippe Robardey propose un amendement au premier projet de résolution afin de corriger une erreur matérielle. En effet, le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'élève à 567.274,49 euros et non à 567.420,49 euros.

Cet amendement reçoit l'agrément de l'ensemble des membres du Conseil d'Administration, à l'exception d'un membre absent, et est accepté par le bureau.

Personne ne demandant la parole, les résolutions suivantes, après amendement du premier projet de résolution, sont successivement mises aux voix.

Première résolution – Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2012

Cette résolution est adoptée à la majorité.

VOIX POUR : 964.749 VOIX CONTRE / ABSTENTION : 27.746

Seconde résolution – Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

VOIX POUR : 992.495 VOIX CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Troisième résolution – Affectation du résultat de l'exercice et fixation du dividende

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

VOIX POUR : 992.495 VOIX CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Quatrième résolution – Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés et approbation de ces conventions

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

VOIX POUR : 992.495 VOIX CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Cinquième résolution – Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés et approbation d'un engagement pris au bénéfice de M. Philippe Robardey

Cette résolution est adoptée à la majorité, étant observé que l'actionnaire intéressé s'est abstenu de prendre part au vote.

VOIX POUR : 424.008 VOIX CONTRE / ABSTENTION : 27.766

Sixième résolution – Renouvellement du mandat de M. Philippe Robardey en qualité d'administrateur

Cette résolution est adoptée à la majorité.

VOIX POUR : 971.499

VOIX CONTRE / ABSTENTION : 20.996

Septième résolution – Renouvellement du mandat de M. Alain Ribet en qualité d'administrateur

Cette résolution est adoptée à la majorité.

VOIX POUR : 971.499

VOIX CONTRE / ABSTENTION : 20.996

Huitième résolution – Renouvellement du mandat de M. Gérard Blanc en qualité d'administrateur

Cette résolution est adoptée à la majorité.

VOIX POUR : 971.499

VOIX CONTRE / ABSTENTION : 20.996

M. Philippe Robardey propose un amendement au neuvième projet de résolution qui aurait pour objet d'augmenter le prix maximum d'achat par action, dans le cadre du dispositif de l'article L. 225-209 du Code de commerce, pour le fixer à 180 euros au lieu de 150 euros.

Cet amendement reçoit l'agrément de l'ensemble des membres du Conseil d'Administration à l'exception d'un membre absent. En accord avec le bureau qui l'accepte, le Président met aux voix la résolution complémentaire suivante :

Résolution complémentaire

L'Assemblée Générale décide d'amender le neuvième projet de résolution, en fixant à 180 euros, au lieu de 150 euros, le prix maximum d'achat par action, soit un montant maximal de l'opération ainsi fixé à 13.050.000 euros, au lieu de 10.875.000 euros.

Cette résolution est adoptée à la majorité.

VOIX POUR : 964.749

VOIX CONTRE /ABSTENTION : 27.746

Le texte amendé de la neuvième résolution est alors mis aux voix :

Neuvième résolution – Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de faire racheter par la société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L. 225-209 du Code de commerce

Cette résolution est adoptée à la majorité.

VOIX POUR : 964.749

VOIX CONTRE /ABSTENTION : 27.746

Dixième résolution – Division par quatre du nominal de la totalité des actions de la société émises pour une valeur de 4 euros en de nouvelles actions d'une valeur nominale de 1 euro – Fixation, en conséquence, du nombre d'actions nouvelles à émettre – Nouvelle division du capital social – Modification corrélative des statuts

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

VOIX POUR : 992.495

VOIX CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Onzième résolution – Modification de l'article 9 des statuts relatif à la forme des actions

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

VOIX POUR : 992.495

VOIX CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Douzième résolution – Autorisation à donner au Conseil d'Administration en vue d'annuler les actions rachetées par la société dans le cadre du dispositif de l'article L. 225-209 du Code de commerce

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

VOIX POUR : 992.495

VOIX CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Treizième résolution – Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices et/ou primes

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

VOIX POUR : 992.495

VOIX CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Quatorzième résolution – Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec maintien du droit préférentiel de souscription

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

VOIX POUR : 992.495

VOIX CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Quinzième résolution – Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel et délai de priorité obligatoire de souscription par offre au public

Cette résolution est adoptée à la majorité.

VOIX POUR : 971.499

VOIX CONTRE /ABSTENTION : 20.996

Seizième résolution – Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription par une offre visée au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier (placement privé)

Cette résolution est adoptée à la majorité.

VOIX POUR : 964.749

VOIX CONTRE /ABSTENTION : 27.746

Dix-septième résolution – Détermination des modalités de fixation du prix de souscription en cas de suppression du droit préférentiel de souscription dans la limite annuelle de 10 % du capital

Cette résolution est adoptée à la majorité.

VOIX POUR : 964.749

VOIX CONTRE / ABSTENTION : 27.746

Dix-huitième résolution – Autorisation d'augmenter le montant des émissions en cas de demandes excédentaires

Cette résolution est adoptée à la majorité.

VOIX POUR : 971.499

VOIX CONTRE /ABSTENTION : 20.996

Dix-neuvième résolution – Délégation à donner au Conseil d'Administration pour augmenter le capital, dans la limite de 10 %, en vue de rémunérer des apports en nature de titres ou de valeurs mobilières donnant accès au capital

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

VOIX POUR : 992.495

VOIX CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Vingtième résolution – Fixation d'un plafond global applicable aux délégations de compétence prévues aux quatorzième à dix-neuvième résolutions

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

VOIX POUR : 992.495

VOIX CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Vingt et unième résolution – Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour augmenter le capital par émission d'actions avec suppression de droit préférentiel de souscription au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise en application des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

VOIX POUR : 992.495

VOIX CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Vingt-deuxième résolution – Formalités

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

VOIX POUR : 992.495

VOIX CONTRE : 0

ABSTENTION : 0